

La formation : une priorité

La Suisse aura toujours besoin d'un système éducatif public fort qui garantisse l'égalité des chances pour tous. Il faut donc soutenir les réformes visant à renforcer le système. Et, dans les choix à faire entre les différents groupes de tâches, la formation représente incontestablement une priorité. Il convient cependant d'optimiser l'efficacité des moyens disponibles. Ce credo en matière de formation, l'économiesuisse le défend depuis plusieurs années et le répète dans le document intitulé « Concept des dépenses ».

La Suisse se situe dans le peloton de tête des pays de l'OCDE en matière de dépenses de formation. Les différentes collectivités publiques consacrent en effet 22 milliards de francs par année à ce secteur, (communes : 7,5 milliards, cantons : 11,2 milliards, Confédération : 3,2 milliards). Il faut toutefois rappeler une évidence : l'argent ne suffit pas à garantir la qualité. De multiples facteurs influencent les résultats. Diverses études qualitatives le démontrent régulièrement. Il ressort de l'étude PISA, par exemple, que les cantons qui dépensent le moins pour la formation ne sont pas ceux qui obtiennent les moins bons résultats, bien au contraire.

Dès lors, même si tout un chacun souligne le caractère prioritaire de la formation, il serait illusoire de penser qu'en y consacrant plus d'argent, on aurait résolu les problèmes. Avant d'envisager un emballement des dépenses, des réformes structurelles s'imposent pour corriger un système organisé selon le schéma d'une... « usine à gaz », selon les propos du professeur Jacques Neiryck, conseiller national. Le temps et l'argent dépensés pour coordonner le travail et pour se retrouver dans le maquis des différentes instances fédérales et cantonales liées à des projets de recherche et formation pourraient être mieux utilisés sans qu'il soit nécessaire de révolutionner notre système fédéral. Un regroupement en un seul département des domaines de la formation, de la recherche et de la technologie constituerait déjà une économie bienvenue des frais bureaucratiques. Renforcer la collaboration entre cantons en matière de matériel scolaire, par exemple, ou entre communes pour les infrastructures, permettrait de mieux utiliser les moyens à disposition. Confrontée à la concurrence mondiale, la Suisse doit faire preuve d'excellence, mais ne peut se permettre n'importe quel luxe.

Notre pays doit aujourd'hui faire des choix. En effet, entre 1990 et 1999, les dépenses des collectivités publiques et des assurances sociales ont augmenté de 43% alors que la richesse du pays s'est accrue de 22%. La tendance pour les années à venir reste inquiétante. Or, cela ne peut pas durer éternellement sans entraîner des conséquences graves pour notre prospérité. Soucieuse de participer au débat qui doit impérativement s'engager, economiesuisse a proposé un catalogue de 280 mesures afin de permettre de limiter la hausse des dépenses. Parmi ces propositions, certaines concernent la formation. Dans ce secteur prioritaire, notre Fédération propose une hausse des dépenses **de 2,6% des 22 milliards de l'ensemble des collectivités publiques, soit de près de 600 millions de francs par an.** C'est l'augmentation la plus forte après les assurances sociales. Mais pour viser la qualité il faudra réformer et faire des choix. En effet, il ne servirait à rien d'avoir une recherche de pointe au niveau mondial si des hausses d'impôts ou de taxes cassent toute volonté d'investir en Suisse.

Chantal Balet Emery

PS. La hausse des dépenses réclamée par les chefs des départements de l'intérieur et de l'économie, soutenus par le Conseil fédéral, est de 6% de 3,2 milliards, soit quelque 200 millions de francs. On ne parle donc pas de la même chose. Il fallait le dire pour sortir de la confusion qui régnait sur ces chiffres.